

# L'Algérie va appliquer la réciprocité avec la Tunisie

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3974 - Dimanche 18 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Wilaya d'Alger

### Gel des activités d'une dizaine d'agences de voyages

Page 3

«Caractérisée par un manque flagrant dans tous les domaines»

## Le Snapap pointe du doigt les défaillances de la rentrée scolaire

Page 2

### La guerre civile n'aura-t-elle pas lieu ?

Par Mohamed Habili

**O**n pouvait penser que la prise de contrôle par l'armée du désormais maréchal Haftar du croissant pétrolier libyen allait déclencher ce qui était en latence depuis maintenant plusieurs années entre l'est et l'ouest : la guerre civile dans un pays qui bien que profondément divisé a su pour sa propre sauvegarde en faire l'économie. Quelques jours auront suffi pour que ce scénario catastrophe non seulement ne se réalise pas mais perd beaucoup de sa crédibilité. Sans doute ne s'est-il pas dénoncé une bonne fois pour toutes comme quelque chose de tout à fait improbable, mais les amis de la Libye ne peuvent que se féliciter de ce que la raison ait rapidement prévalu à la suite d'une action militaire, qui certes ne s'est pas caractérisée par une grande violence, contrairement à ce qu'on a prétendu, mais qui tout de même a commencé par paraître à beaucoup comme un coup de force et une aventure aux conséquences incalculables. Rien n'est plus révélateur à cet égard que les premières réactions aussi bien du gouvernement de concorde nationale de Fayaz Sarraj que des puissances occidentales qui le soutiennent contre celui de Tobrouk. C'est ainsi que le premier a commencé par appeler les milices qui le reconnaissent, dont au premier chef celle de Misrata, de se mettre en mouvement afin de chasser les troupes de Haftar des ports dont elles viennent de s'emparer, tandis que les secondes se sont fendues d'un communiqué commun d'une belle eau comminatoire.

Suite en page 3

## Quelle rentrée pour les étudiants ?

# Une université algérienne en panne de changement



Alors que le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2016-2017 sera donné aujourd'hui par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à partir de l'université de Biskra, la réalité amère que vit l'université algérienne est toujours à l'ordre du jour. [Lire page 2](#)

Nacéra Haddad presse le gouvernement à ouvrir la voie à un partenariat

### «Décomplexer les relations entre le privé et le public»

Page 4

Théâtre des marionnettes

### La pièce «El assifa echemsia» bientôt présentée au public

Page 13

Quelle rentrée pour les étudiants ?

# Une université algérienne en panne de changement

■ Alors que le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2016-2017 sera donné aujourd'hui par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, à partir de l'université de Biskra, la réalité amère que vit l'université algérienne est toujours à l'ordre du jour.

Par Yacine Djadel

Avec une multitude de difficultés, lacunes et manquements auxquels sont confrontés nos étudiants quotidiennement, on peut se demander quelle rentrée réellement cette année pour ces derniers ? En effet, d'une absence d'orientation pédagogique presque totale à un enseignement de qualité médiocre, en plus d'une culture de laxisme ainsi qu'une course effrénée aux notes plutôt qu'à une bonne assimilation de contenus pédagogiques proprement dits, la dépravation dans laquelle sont embourbés les étudiants algériens est donc sans nom. La preuve à ce marasme béant, c'est avec un cours inaugural qui portera sur le plagiat scientifique que le premier responsable du secteur fera son inauguration. Ainsi au lieu d'y remédier de manière efficace et déterminée à éradiquer cette réalité plus que désolante, la tutelle ne fait que se restreindre, à chacune des rentrées universitaires que connaît le pays à des effets d'annonce numérique du nombre d'inscriptions pédagogiques prévues pour la nouvelle année universitaire. A cet effet, plus de 1,6 million d'étudiants, dont quelque 323 822 représentent des nouveaux bacheliers sont donc attendus cette année à travers le territoire national. Cette rentrée verra la réception de quelque 100 000 places pédagogiques, chose qui porte la capacité glo-



Ph.D.R.

bale du réseau national à près de 140.000 places pédagogiques, selon les précédentes déclarations de Hadjar. Cela au même titre que la réception de quelque 55 000 nouveaux lits, à livrer au secteur portant ainsi les capacités des œuvres universitaires à plus de 700 000 lits. Selon le ministre, le secteur prévoit plus de 5 400 nouveaux postes budgétaires au recrutement des nouveaux enseignants chercheurs, dans l'objectif de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique et scientifique. Cette année a été rappelons-le marquée par l'amorce de la réforme du système d'orientation pédagogique, à titre

d'exemple, la fiche de vœux qui englobait initialement dix choix a été réduite à seulement six afin de permettre une meilleure concentration de l'étudiant sur les filières et les spécialités désirées. Il a été aussi question de l'instauration d'un nouveau système d'orientation qui se base sur des critères intangibles, permettant au nouveau bachelier de connaître, dès les phases pré-universitaires les conditions d'accès aux diverses spécialités et filières. Les inscriptions ainsi que les recours ont été faits via internet où il était aisé aussi de consulter et télécharger le guide de l'étudiant. Toujours dans le même contexte, les inscriptions

définitives ont lieu à travers un système informatisé appelé «Progress» développé en collaboration avec l'Union européenne. Par ailleurs, le ministre avait annoncé la tenue d'une conférence nationale dédiée aux œuvres sociales, qui rentre dans le cadre d'une vision réformatrice des modes de financement et de gestion de ces dernières. Il prévoit aussi au cours de cette année universitaire, de promouvoir et d'accompagner les initiatives de création de clubs scientifiques et culturels par les étudiants, question de les encourager à exprimer leurs capacités et talents. Toujours dans la même perspective, les directeurs des

universités ont été sommés de veiller au prolongement de l'ouverture des bibliothèques universitaires jusqu'à 20h00 et 22h00, dans les cités universitaires. Il est à savoir également qu'en ce qui concerne toujours la faculté algérienne en matière de nouveautés attendues cette année, Hadjar a récemment annoncé qu'une profonde réflexion a été engagée pour la révision du plan universitaire algérien. Une initiative nationale qui concerne en partie la possibilité de redéploiement de certaines spécialités et écoles supérieures. L'accès à ces écoles, qui délivrent jusqu'à des diplômes de Master et de Doctorat, sera revu pour que les étudiants soient admis à partir du baccalauréat et pour qu'elles deviennent des pôles d'excellence, au vrai sens du terme. C'est dire que le programme du ministre concernant une réforme générale de qualité se veut riche, prometteur et annonciateur d'un développement du secteur tout en ayant l'air d'assurer, à l'avenir, une meilleure prise en charge des étudiants. Néanmoins, connaissant ce refrain de la part de la tutelle à chaque rentrée universitaire, au risque pour ce dernier de n'avoir écho d'une réelle application sur le terrain, il incombe mieux aux responsables de se focaliser sur des problèmes de taille, à l'exemple du favoritisme ambiant notoire au système universitaire algérien.

Y. D.

«Caractérisée par un manque flagrant dans tous les domaines»

## Le Snapap pointe du doigt les défaillances de la rentrée scolaire

Pour l'actuelle rentrée scolaire, les changements sont très nombreux, mais les problèmes du secteur sont aussi pointés du doigt. Au problème d'encadrement, à celui du manque de pénuries de manuels scolaires, passant par les erreurs dans certains manuels qu'il faut refaire et cela prendra bien évidemment du temps, et le statut particulier, le secteur de l'éducation est confronté à chaque nouvelle rentrée à son lot d'entraves et de problèmes. A cet effet, Nabil Ferguenis, chargé de communication du syndicat Snapap du secteur de l'Éducation affirme : «La présente rentrée scolaire est caractérisée par un manque flagrant dans tous les domaines. En somme, c'est une rentrée catastrophique». «Pour nous, la rentrée scolaire n'est pas en bonne voie pour plusieurs raisons».

Pour le syndicat, les réformes, notamment de manuels de 2<sup>e</sup> génération sont vouées à l'échec. Il en veut pour preuve,

les postes de responsabilité dans les écoles qui sont pris cette année encore par les nouveaux profs principaux de sciences islamiques. Ces derniers, sont comme tout le monde le sait contre tout changement, affirme le syndicat.

Le syndicat révèle également que certains établissements dans différentes wilayas du pays sont dépourvus de directeur, de censeur et de surveillant général. La lenteur des directions de l'éducation à nommer des gens à ces postes menace le bon fonctionnement des établissements, car dans certains cas on n'a même pas commencé les inscriptions ni élaboré les emplois du temps. Le syndicat rejette aussi la faute sur les responsables qui, selon lui, «n'ont pas tenu compte des départs à la retraite des plus expérimentés, ce qui a entraîné un manque flagrant d'adjoints d'éducation, de proviseurs, de censeurs...». Autre constat encore : l'alignement des diplômes qui pose pro-



blème. Nabil Ferguenis citera à titre d'exemple dans l'état actuel des choses, les enseignants titulaires de licence au primaire sont à la catégorie 11, ceux du CEM à la 12, et les licenciés du lycée à la 13 ; c'est inacceptable. Ce manque difficile à combler est justifié par le syndicat par le statut actuel qui consacre les inégalités entre les différents corps. «Ces postes demeurent boudés, d'autant que le statut particulier

est plongé dans les inégalités entre les corps», explique son chargé de communication.

Le Snapap éducation appelle à cet effet, le gouvernement à revoir ce statut «injuste» afin de fournir à la réforme les outils à même de garantir sa réussite. Pour y arriver, le syndicat propose de revoir les conditions de participation aux concours en encourageant les anciens comme les censeurs et les for-

mateurs afin de protéger la réforme et éloigner l'école des pensées intégristes.

Pour le syndicat, le ministère n'a pas vraiment œuvré pour une rentrée sans perturbations. Il pointe d'ailleurs le manque de livres dans les établissements scolaires. «Il y a un manque flagrant de livres, surtout ceux de seconde génération malgré la promesse de leur disponibilité. Pareil pour les livres de tamazight».

En résumé, le syndicat considère que la rentrée scolaire de cette année n'est pas tout à fait différente des précédentes. La non-satisfaction de la plateforme de revendications des syndicats du secteur qui est toujours en attente, le manque d'enseignants et le retard dans la distribution des nouveaux manuels scolaires sont des problématiques récurrentes qui occupent le devant de la scène à chaque rentrée scolaire.

Louiza Ait Ramdane

Taxe imposée aux voyageurs algériens

# L'Algérie va appliquer la réciprocité avec la Tunisie

■ Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a annoncé que l'Algérie entamera l'application du principe de réciprocité avec la Tunisie concernant la taxe d'entrée du territoire pour les touristes étrangers, tout en soulignant que les portes du dialogue restent ouvertes pour son «annulation».

Par Nacera Chennafi

Dans une réponse écrite à une correspondance du député Lakhdar Benkhellaf concernant la taxe de sortie de 30 dinars tunisiens (environ 2 000 dinars algériens), le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rappelé à ce parlementaire que «la taxe de 30 dinars tunisiens a été introduite dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2014, adoptée le 7 mars 2015», expliquant qu'en vertu de cette loi cette taxe est appliquée à «tout ressortissant étranger qui se déplace en Tunisie par voie maritime ou terrestre et n'est pas discriminatoire». Cependant, le chef de la diplomatie algérienne a ajouté que du fait qu'il s'agit d'un pays voisin avec lequel on a des relations exceptionnelles, on a décidé de commencer à appliquer le principe de réciprocité. Toutefois, il a rassuré que «les portes restent ouvertes pour continuer les discussions avec les autorités tunisiennes afin d'annuler cette taxe». En 2015, après l'adoption de cette taxe par le Parlement tunisien, le ministre des Affaires étrangères avait exclu, dans une déclaration à l'APS, l'application du principe de la réciprocité, affirmant qu'il ne s'agit ni de mesures «discriminatoires ni arbitraires». Mais la polémique engendrée par cette mesure durant la saison estivale semble changer la position algérienne. Pour rappel, la polémique autour de cette taxe de 30 dinars tunisiens a éclaté en août dernier et a été suivie d'une protestation de la part des citoyens des



Ph / D. R.

régions frontalières, notamment au niveau de Tébessa, et des actions ont été menées pour demander l'annulation de cette taxe à travers notamment un sit-in devant le consulat tunisien à Tébessa. Pour sa part, le député Benkhellaf, alors que le Parlement et le gouvernement étaient en congé, a mené une campagne pour dénoncer la taxe tunisienne. Lors d'une intervention avant-hier à la télévision «Ennahar», il a souligné qu'il s'attend à une annulation de cette taxe lors de l'adoption de la loi de finances complémentaire tunisienne pour cette année. Les relations algéro-tunisiennes ont toujours été bonnes, sans tensions importantes, et on se rappelle que la première destination du président tunisien, Bedji Caïd Essebsi après son élection était Alger. Cependant, l'imposition d'une taxe de 30 dinars tunisiens (2 200 DA) à tous les Algériens souhaitant se rendre en Tunisie en voiture, suivie d'une protestation des citoyens des régions

frontalière, semble créer une mini-crise entre les deux pays. Comme première réaction à cette mesure, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a reçu, en août dernier, le chargé d'affaires à l'ambassade de Tunisie à Alger. Selon le communiqué rendu public par le MAE algérien, il a été indiqué que «ces deux parties ont ainsi passé en revue les conditions de déplacement et de résidence des ressortissants des deux pays et les moyens de les améliorer davantage pour les hisser au niveau des relations privilégiées liant les deux pays et les deux peuples». Selon la même source, le responsable tunisien a abordé «les conditions d'accueil des citoyens algériens en déplacement en Tunisie durant la saison estivale, tout en soulignant l'importance de poursuivre les efforts pour lever les obstacles entravant le mouvement de déplacement de personnes entre l'Algérie et la Tunisie qui reste une destination touristique privilégiée pour les Algériens».

D'autre part, la déclaration de l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie, Abdelkader Hadjar, qui a accusé des contrebandiers d'être derrière les contestations au niveau des postes-frontières entre l'Algérie et la Tunisie suite à l'imposition d'une taxe de 30 DT aux touristes algériens, a fait monter la tension. «Je ne pense pas qu'un Algérien qui entre en Tunisie une fois ou deux fois par an soit affecté par le paiement d'une taxe de 30 ou 60 DT. Le problème concerne ceux qui entrent dans ce pays plus d'une fois par jour, dont certains s'y rendent 3 à 5 fois par jour», aurait déclaré l'ambassadeur. Toutefois, l'ambassadeur a rencontré «les ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères tunisiens et débattu de la question». De plus, il a souligné avoir demandé une audience au président Beji Caïd Essebsi.

N. C.

Wilaya d'Alger

## Gel des activités d'une dizaine d'agences de voyages

Une dizaine d'agences de voyages au niveau de la wilaya d'Alger ont vu leurs activités gelées pour non-respect du cahier des charges et escroquerie à l'égard de leurs clients, a indiqué Salah Benakmoum, directeur du tourisme de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration, hier à l'APS, M. Benakmoum a précisé que les services de la Direction du tourisme de la wilaya d'Alger ont procédé, en 2016 (jusqu'à mi septembre en cours), au gel des activités d'une dizaine d'agences de voyages, et ce, dans le cadre de ses mesures visant à assainir le secteur, à améliorer la performance des agences de voyages et à développer les prestations touristiques. Le responsable a expliqué que les causes ayant induit le gel des activités de ces agences sont escroquerie et fausse déclaration à l'égard des clients concernant la qualité des prestations. Cette mesure a été prise suite au non-respect du cahier des charges et des normes en vigueur à l'échelle nationale et internationale, précisant

qu'aucune plainte n'a été formulée jusqu'à présent contre des agences de voyages concernant le Hadj. «Les propriétaires de ces agences font de fausses promesses à leurs clients concernant la qualité des prestations (prix, hébergement, transport et autres) qui s'avèrent être le contraire de ce qui a été convenu, ce qui représente, a-t-il dit, une violation des termes de l'accord», a souligné M. Benakmoum. «De tels agissements portent atteinte à la réputation des agences de voyages qui travaillent sérieusement depuis des années dans le but de fournir des prestations de qualité à leurs clients», a-t-il ajouté. Suite aux plaintes déposées par les clients escroqués, une enquête est menée par une commission composée d'inspecteurs de la direction du tourisme suite à laquelle des mesures sévères sont prises à l'encontre des contrevenants, à savoir le gel des activités, la mise en demeure et la fermeture, a expliqué le responsable qui a ajouté que l'objectif étant de protection des droits du client. Par

ailleurs, le responsable a reconnu qu'il y avait plusieurs agences professionnelles qui répondent aux conditions exigées. Le nombre des agences de voyages actives au niveau de la wilaya d'Alger est de 500 agences sur 1 200 agences à l'échelle nationale, a indiqué l'intervenant qui a ajouté que ces agences offraient 800 postes de travail. Le même responsable a fait état de la tenue prochainement d'une rencontre internationale à Alger sur les enjeux du développement touristique et l'investissement dans ce secteur en Algérie. Organisée par l'Agence nationale du tourisme, cette rencontre à laquelle prendront part des experts et des professionnels internationaux, vise à poser un diagnostic en mettant en relief les potentialités de l'Algérie et à élaborer une stratégie pour la relance du secteur en tant que destination et pôle touristique par excellence et créneau d'investissement contribuant au PIB.

Lamine H.

### LA QUESTION DU JOUR

#### La guerre civile n'aura-t-elle pas lieu ?

suite de la page Une

Où, pas une milice n'a répondu à l'appel des autorités, si l'on peut dire, de Tripoli, de même qu'aucune résolution de même inspiration que le communiqué des 6 n'a été adoptée à la réunion du Conseil de sécurité convoquée d'urgence à cet effet – du fait bien sûr de l'opposition de l'Égypte, de la Russie et de la Chine. Si cette opposition au sein du Conseil de sécurité n'a pas constitué une surprise, le fait que les forces acquises au gouvernement Sarraj aient ignoré son appel n'était pas en revanche prévisible, à part peut-être pour quelques rares bons connaisseurs de la situation libyenne, dont à l'évidence ne font partie ni les 6 ni le gouvernement de concorde nationale, autrement ce dernier se serait gardé de donner un tel ordre. Force était alors à son chef, Fayaz Sarraj, de s'envoler au Caire pour faire amende honorable, et au médiateur onusien, Martin Kobler, de lui emboîter le pas pour ne pas être en reste. En effet, si aucune intervention militaire, ni interne ni externe, n'était possible pour faire lâcher prise à Haftar, et à travers lui au gouvernement de Tobrouk, autant se faire dès à présent à l'idée qu'une évolution s'était produite qui faisait que rien ne serait plus comme avant. Un acte, une prise de risque, un événement qui était censé déclencher la guerre civile mais qui au bout du compte ne produisait rien de tel, on pourrait être tenté de le réévaluer après coup, de se persuader de son innocuité, de faire comme si de rien n'était. On pourrait aussi estimer que si la suite attendue ne s'était pas produite, ce n'était pas parce qu'il a été surévalué mais parce que le camp qui devait réagir à son encontre n'était pas en mesure de le faire, de se montrer à la hauteur du défi qu'il représentait. Le gouvernement Sarraj a le choix entre ces deux attitudes. Il s'en trouvera probablement dans ses rangs pour opter pour la première, et d'autres pour la seconde. La leçon est en l'occurrence d'autant plus difficile à saisir qu'elle n'est pas univoque. Le fait est que l'armée de Haftar n'a pas plutôt pris le contrôle du croissant pétrolier, en en chassant la milice de Jadhrane, qu'elle l'a remis de nouveau à la disposition de la compagnie nationale qui le gérait. Donc agissant elle-même comme si rien ne s'était passé.

M. H.

Nacéra Haddad presse le gouvernement à ouvrir la voie à un partenariat

## «Décomplexer les relations entre le privé et le public»

■ Dans le contexte actuel marqué par la chute drastique des prix de pétrole, le partenariat entre les secteurs public et privé pourrait devenir un outil d'optimisation et de rationalisation de la dépense publique. Une solution adoptée pour relancer l'économie nationale. En Algérie, ce type de partenariat est à l'état embryonnaire et souffre encore de manque de lisibilité.

Par Meriem Benchaouia

Nacéra Haddad

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, la vice-présidente du FCE, a pressé le gouvernement à ouvrir la voie à un partenariat entre le privé et les entreprises publiques. L'objectif de redonner de la performance au secteur public, passe par «le secteur privé qui est un partenaire incontournable pour réussir la sortie de la crise», a-t-elle affirmé. Selon Nacéra Haddad, «ce partenariat constitue la pierre angulaire pour toute initiative permettant l'émergence d'une économie nationale performante». «Il faut décomplexer les relations entre le privé et le public, tout d'abord pour relancer notre économie», a-t-elle ajouté. La vice-présidente de cette organisation patronale a indiqué, dans ce sens, que l'institution d'un partenariat entre des entreprises publiques et privées a été l'objet de la réunion informelle regroupant le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, et le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd. Elle a expliqué qu'il s'agissait d'une rencontre de travail, durant laquelle seront mises sur la table les questions «qu'exigent les contextes économiques, national et international». Elle a précisé d'emblée qu'il n'y sera pas question de revendications mais d'échanges de vues destinés à transmettre le «vécu des opérateurs» et à exploiter les opportunités que peut offrir le gouvernement pour donner un «contenu



réel» au partenariat entre les partenaires sociaux que nous sommes et les entreprises publiques. Commentant la manière dont elle perçoit ce partenariat, l'intervenante le présente comme l'une des opportunités à saisir, «pour construire et accélérer les réformes décidées par le gouvernement», mais qui, a-t-elle estimé,

tardaient à voir le jour «avec des résultats probants sur le terrain». Pour mettre en œuvre ces réformes, l'invitée a insisté sur la création d'une industrie de la sous-traitance, «une occasion ratée par le passé», afin, a-t-elle dit, de substituer le pays à l'importation et intensifier la création de petites et moyennes entreprises. Pour la représentante du FCE, la crise économique représente une opportunité à ne pas rater pour, a-t-elle assuré, entrer de plain-pied dans le développement de l'investissement et du partenariat avec le secteur public, l'Etat ne pouvant continuer «avec la même gouvernance» pour renflouer continuellement ce dernier. Quand on lui a demandé si par partenariat secteur privé-secteur public, elle entendait une intrusion dans toutes les entreprises et les infrastructures appartenant à ce dernier, elle a répondu que toutes les opportunités pouvant s'offrir à un partenariat «pour pouvoir créer et préserver l'emploi et développer la compétitivité étaient à étudier». M<sup>me</sup> Haddad n'a pas manqué de préciser que le forum des chefs d'entreprises respectera les secteurs dits «stratégiques» et restant sous le contrôle de l'Etat sauf ceux répondant aux «intérêts stratégiques des opérateurs» et «aux intérêts économiques majeurs de l'Algérie». Et de rajouter : «Aujourd'hui nous sommes dans une logique de sauvegarde des emplois cela nécessite d'utiliser le partenariat public privé pour redonner une autre fois une chance à notre économie».

M. B.

### Air Algérie

## Acquisition d'une quarantaine d'avions jusqu'à 2025

La compagnie Air Algérie lancera entre 2018 et 2025 un nouveau programme d'acquisition d'une quarantaine d'avions pour renforcer essentiellement ses destinations long courrier, a confié à l'APS le P-dg de cette compagnie nationale, Mohamed Abdou Bouderbala. Ces acquisitions seront effectuées sous différentes formes de financement tel que le leasing, avance-t-il. La première partie de ce programme sera réalisée entre 2018 et 2020 durant laquelle quatre appareils seront réceptionnés rien qu'en 2018, tandis que la seconde

phase sera effectuée entre 2020 et 2025. Ainsi, à travers ce programme, Air Algérie compte augmenter sa flotte à une centaine d'appareils contre une soixantaine actuellement dont 75% sont composés d'avions moyen courrier. Interrogé sur un éventuel recours à des financements extérieurs pour la concrétisation de ce programme, le premier responsable d'Air Algérie considère que «la compagnie doit se débrouiller pour chercher des financements. Ce type de financement (extérieur) reste une possibilité que nous allons étudier». Pour M.

Bouderbala, «tous les moyens sont ouverts, le plus important est que ce soit rentable et abordable pour la compagnie». Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre de son dernier plan de restructuration 2012-2017, cette compagnie aérienne avait lancé une opération d'acquisition de seize avions. En 2015, huit appareils avaient été réceptionnés composés de trois Airbus A330-200 (250 à 300 places), trois ATR (66 places) pour desservir des lignes domestiques, et deux Boeing 737-800. Le coût total de ces seize acquisitions opérées

sur 2015-2016 est estimé à 1,073 milliard de dollars (93,3 milliards DA). En plus du renforcement de sa flotte, la livraison de la nouvelle aérogare internationale d'Alger en 2018 va permettre à cet aéroport de devenir un «hub» régional et continental de transit de voyageurs : «Nous envisageons de créer avec ces programmes un trait d'union entre l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et d'autres destinations», avance le même responsable. Dans l'attente de la réalisation de ces projets, Air Algérie compte ouvrir des lignes vers l'Afrique d'ici fin 2016 ou

début 2017 avec des vols vers Libreville (Gabon) et Addis-Abeba (Ethiopie). Actuellement, les vols d'Air Algérie desservent 44 destinations à l'international dont la plus récente a été inaugurée jeudi dernier avec l'ouverture d'une ligne Alger-Budapest. Evaluant le bilan d'activité de l'été de l'année en cours, M. Bouderbala se montre plutôt satisfait: «Nous l'avons passé de façon globalement positive. Nous avons même pu maîtriser les perturbations qu'avaient connues d'autres compagnies».

Salem K./APS

### Gestion de l'eau

## Le contrat avec Suez Environnement renouvelé

Le gouvernement a décidé de renouveler le contrat de gestion déléguée des services de l'eau et d'assainissement des wilayas d'Alger et de Tipaza avec la société française Suez Environnement, a indiqué samedi le ministre des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelkader Ouali. Interrogé par la presse si le contrat, arrivé à

expiration en août dernier, allait être renouvelé, le ministre a répondu par l'affirmative en précisant que la durée de ce partenariat sera de deux années. S'exprimant en marge d'une réunion avec des cadres de son secteur, M. Ouali s'est gardé de donner plus de détails sur ce contrat renouvelé qui est le troisième du genre à avoir été

décroché par Suez Environnement en Algérie depuis plus de 10 ans. Signé en 2005 sous forme de gré à gré, le contrat de gestion déléguée du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et celui d'assainissement de la capitale et de la wilaya de Tipaza avait été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016.

Ce contrat avait permis la création de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal) de droit algérien dont les actions sont réparties entre l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national de l'assainissement (ONA) et Suez Environnement. Ces trois partenaires se sont associés pour fournir à Alger des services d'eau, d'assainissement et de

gestion de la clientèle équivalents aux référentiels internationaux, avec un objectif consistant à offrir aux usagers un accès à l'eau potable 24h/24 sur 7j/7 et à améliorer significativement le service d'assainissement de la ville, ainsi que le transfert de savoir-faire de Suez Environnement aux équipes de Seaal.

Hafsa Ch.

Pénalisé par la surabondance d'offre

# Le pétrole termine la semaine en baisse

■ Les prix du pétrole évoluaient en baisse en fin d'échanges européens, pénalisés par la fermeté du dollar après un indicateur américain et par les craintes persistantes d'une surabondance du marché.

Par Souad H.

En fin de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 45,95 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 64 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre perdait pour sa part 75 cents à 43,16 dollars. Les prix du pétrole, qui perdaient du terrain depuis le début des échanges, ont brièvement creusé leurs pertes après la publication des chiffres d'inflation aux Etats-Unis. La hausse des prix a atteint 0,2% en août, soit plus que prévu, alimentant les spéculations sur une prochaine hausse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) qui se réunit la semaine prochaine. Dans la foulée, le dollar s'est apprécié, ce qui est de nature à freiner les achats de pétrole, libellés en billet vert, pour les investisseurs munis d'autres devises. «La reprise des exportations au départ des ports libyens, combinée à la solidité du dollar, la devise dans laquelle est libellé le pétrole, a pesé sur le Brent et le WTI qui ont tous deux terminé la semaine en baisse», résumait un analyste. Les fondamentaux du



marché, toujours orientés vers un surcroît d'offre par rapport à la demande, semblaient reprendre lourdement le dessus, après une tentative de rebond des cours la veille. «Les facteurs temporaires ne peuvent

pas apporter un soutien de long terme aux cours du pétrole. Le sur-approvisionnement du marché mondial du pétrole (...) risque de devenir encore plus important avec le retour de la Libye et du Nigeria», expliquaient

les experts. La Libye a annoncé jeudi la reprise imminente des exportations après un retour au calme dans la région du Croissant pétrolier tandis qu'au Nigeria, des analystes attendent la reprise d'une production plus

importante après une vague de sabotages. Le pétrole faiblissait, renouant avec sa tendance des derniers jours et après avoir progressé jeudi, soutenus par la suspension partielle aux Etats-Unis de l'oléoduc colonial numéro 1 qui transporte habituellement de l'essence entre le Texas (sud) et la côte nord-est du pays. «Les prix du pétrole effacent leurs gains de la veille alors que le soutien apporté par le retard dans la reprise d'un oléoduc aux Etats-Unis a disparu», expliquaient des analystes. Ces derniers mettaient en outre en avant des chiffres montrant que les exportations de pétrole d'Iran ont progressé de 15% en août, à 2,11 millions de barils par jour, soit un plus haut en 5 ans. «En outre, la société de services pétroliers Baker Hughes va publier de nouveaux chiffres de l'activité du forage aux Etats-Unis ce soir. S'ils font état d'une onzième hausse en douze semaines, cela élèverait les craintes à propos de la surabondance», ont ajouté les analystes. La semaine prochaine, les investisseurs pourraient tourner de plus en plus leur attention vers une réunion informelle des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à la fin du mois à Alger, en marge du Forum international de l'énergie.

S. H./Agences

Changes/Revigoré par l'inflation américaine

## L'euro creuse ses pertes face au dollar

L'euro accentuait son repli face à un dollar quelque peu revigoré par un rebond un peu plus marqué qu'attendu de l'inflation aux Etats-Unis dans un marché focalisé sur la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) la semaine prochaine. Vendredi, en fin de journée, l'euro valait 1,1160 dollar contre 1,1244 dollar jeudi soir. La monnaie européenne reculait également face à la devise japonaise, à 114,26 yens contre 114,81 yens jeudi soir. Le dollar repartait à la hausse face à la monnaie nipponne, à 102,39 yens contre 102,10 yens jeudi soir. «Les regards se tournent désormais vers la Réserve fédérale qui

doit rendre une décision sur ses taux la semaine prochaine à l'issue mercredi d'une réunion de deux jours de son Comité de politique monétaire (FOMC)», commentait un analyste. En attendant, le billet vert profitait vendredi de l'annonce d'un rebond un peu plus fort que prévu de l'inflation mensuelle aux Etats-Unis en août, à 0,2% contre 0,1% attendu et après avoir stagné en juillet. Sans les prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, les prix à la consommation ont avancé de 0,3%, soit le rythme le plus rapide depuis février. Pour les analystes de Forex.com, ces données sont «un bon signe pour l'inflation, mais elles ne devraient pas

pour l'instant suffire à justifier une action de la Fed». Ainsi, si ces chiffres meilleurs que prévu pourraient accroître les chances d'une hausse des taux la semaine prochaine, cela ne devrait pas être de façon considérable, prévenait-on chez Forex.com. Une hausse des taux de la Fed rend le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. A l'inverse, tout report d'une telle action tend à peser sur le billet vert. Mais dans un contexte d'indicateurs contradictoires sur la santé de la première économie mondiale, les cambistes restaient encore prudents. Et pour Ken Odeluga, analyste chez City Index, «étant donné que

l'ampleur de l'accélération de l'inflation ne devrait pas suffire à convaincre la Fed (de relever ses taux), le rebond du dollar et des attentes du marché vis-à-vis de l'inflation, et la baisse des marchés actions devraient s'atténuer à court terme». Communiquées jeudi, les ventes au détail pour le mois dernier aux Etats-Unis avaient déçu, reculant de 0,3% après une légère augmentation de 0,1% en juillet (chiffre révisé). L'euro peinait de son côté à trouver une impulsion dans les indicateurs. La confirmation jeudi d'une stagnation de l'inflation dans la zone euro en août (+0,2%) laissait présager, selon certains cam-

bistes, de nouvelles mesures accommodantes de la Banque centrale européenne (BCE), de nature à affaiblir la monnaie unique. La semaine prochaine, les cambistes scrutent une réunion de la Banque du Japon (BoJ) qui pourrait à cette occasion examiner l'opportunité d'accroître sa politique de taux négatif selon le quotidien économique nippon Nikkei. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 85,26 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,3088 dollar pour une livre, tombant même à 1,3073 dollar, son niveau le plus faible depuis fin août.

Amel B./APS

Dette grecque

## Adoption d'ici fin septembre de nouvelles mesures réclamées par UE et FMI

La Grèce doit adopter d'ici fin septembre un nouveau paquet de mesures réclamées par ses créanciers, UE et FMI, une condition indispensable pour le déblocage d'une tranche de prêts à ce pays, a annoncé son ministre des Finances. Le projet de loi qui sera élaboré la semaine prochaine doit comprendre au total «quinze mesures» concernant surtout la transparence des transactions électroniques et des moyens extrajudiciaires pour la restructuration des dettes des entreprises, selon la même source.

Les représentants des créanciers, qui ont repris lundi à Athènes le rituel des négociations avec les responsables du gouvernement grec sur les réformes réclamées, ont achevé vendredi un premier round de ces discussions. L'évaluation de ces réformes sera discutée début octobre à l'Eurogroupe, réunion des ministres des Finances de la zone euro, selon le ministère. La Grèce attend le paiement d'une tranche de 2,8 milliards d'euros de prêts restée en souffrance depuis juin. Cette tranche s'inscrit dans le cadre du troisième

prêt qui lui a été accordé en juillet 2015. Le ministre grec de l'Economie et du Développement, Georges Stathakis, a estimé jeudi soir à l'issue d'un entretien avec les représentants des créanciers que «le climat était positif» entre les deux parties et que certains sujets «techniques», qui restaient ouverts, seraient prochainement réglés. La question de la direction du nouveau fonds grec de privatisation, terrain de divergences entre Athènes et ses créanciers, n'a pas encore été tranchée mais le ministère des Finances a

assuré que «des progrès» ont été faits et qu'«elle serait prochainement réglée». Il y a une semaine, une source auprès du ministère français de l'Economie avait indiqué que Jacques Le Pape, ancien directeur de cabinet adjoint de Christine Lagarde quand elle était ministre de l'Economie, allait prendre la tête du nouveau fonds grec chargé des privatisations, instauré dans le cadre du prêt international de 2015. Cependant Athènes ne l'a pas encore confirmé.

R.E.

Oran

## 3 000 logements location-vente réceptionnés avant fin 2016

■ Quelque 3 000 logements à Oran du programme location-vente géré par l'Agence de l'amélioration et du développement du logement seront réceptionnés avant fin 2016 et livrés à leurs souscripteurs des programmes AADL1 et 2, a indiqué le directeur général de l'AADL, lors d'une visite à Oran.

Par Siham N.

Le DG de l'AADL, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué que sur ces 3 000 logements location-vente, 1 500 logements sont destinés aux souscripteurs du programme AADL1, ce qui permettra de satisfaire définitivement tous les souscripteurs de ce programme dans la wilaya. Les 1 500 logements restants qui seront livrés au niveau du nouveau pôle urbain de Misserghine (Es-Sénia-Aïn El Beida, Misserghine), iront à une partie des souscripteurs du programme AADL2, a ajouté le même responsable, soulignant que le reste des souscripteurs de ce programme prendront possession de leurs logements au fur et à mesure de l'achèvement du programme en cours de réalisation, soit le programme de 9 000 logements. Dans ce cadre, a-t-il indiqué, une autre distribution



est prévue durant le premier trimestre 2017. «En gros, 50% des souscripteurs seront satisfaits d'ici à la fin de l'année en cours», a-t-il souligné. Par ailleurs, Mohamed Tarek Belaribi a indiqué que 15 000 logements location-vente sont en cours de réalisation à Oran, en l'occurrence le premier programme de 9 000 logements entamé fin 2014 et le

nouveau programme de 6 000 logements, précisant que le taux d'avancement des travaux du reste du programme des 9 000 logements est jugé très appréciable. Concernant le programme de 4 000 logements AADL, le même responsable a indiqué que «les délais d'étude de ce programme ont été compressés et le projet a été lancé avant les

délais impartis». Le programme des 4 000 logements comprend deux projets, l'un de 1 500 et de 1 200 logements (sur le même site à Aïn El Beida) et l'autre de 1 300 logements à Es-Sénia. Pour ce qui est des travaux de voirie et des réseaux divers (VRD), M. Belaribi a indiqué que ces derniers sont en voie de réalisation et qu'une équipe a été désignée au niveau de chaque site pour la réalisation des raccordements de gaz naturel, d'électricité et de l'assainissement. Concernant les commodités, le DG de l'AADL a affirmé que l'Etat veut livrer des cités intégrées avec toutes les infrastructures d'accompagnement nécessaires et non plus des cités dortoirs. Des établissements scolaires, des sièges de sûreté, des centres de santé, des antennes d'APC, ainsi que des bureaux de poste et des agences d'Algérie Télécom, entre autres, seront réalisés au niveau des cités et seront récep-

tionnés dès la livraison des logements. «Des négociations sont en cours avec les entreprises de réalisation des établissements scolaires afin de les livrer dès la prochaine rentrée», a-t-il cité, à titre d'exemple. Par ailleurs, M. Belaribi a annoncé la création d'antennes permanentes de réparation des ascenseurs, un programme qui se pose avec acuité dans les cités AADL déjà livrés depuis plusieurs années. «Nous avons décidé de changer de mode de gestion et de créer ces antennes de réparation des ascenseurs et ce, pour plus de suivi et d'efficacité», a-t-il indiqué, soulignant, toutefois, que «70% des pannes d'ascenseurs sont dus à des actes de sabotage». «Des plaintes ont été déposées auprès des juridictions compétentes et la procédure suit son cours», a-t-il encore précisé.

S. N./APS

Souk Ahras

### Trois nouveaux INSFP attendus avant septembre 2017

Trois nouveaux Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) seront réceptionnés d'ici à septembre 2017 à Souk Ahras, apprend-on auprès de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. L'INSFP prévu à M'daourouch pour 300 places avec internat de 120 lits sera spécialisé en agriculture notamment les filières des petits élevages, la santé animale, la culture des

plantes médicinales et les grandes cultures, selon la même source. Le second INSFP spécialisé en hôtellerie et tourisme est en réalisation dans la ville de Souk Ahras alors que le troisième destiné aux formations dans les métiers de l'agriculture et du bâtiment et travaux publics est en chantier à Sedrata. Ce dernier institut également de 300 places affiche un taux d'avancement des travaux important et sera réceptionné avant la fin de

l'année en cours, a noté la même source. La même direction fait état de la réception à l'occasion de la rentrée du mois de septembre courant au CFPA (Centre de formation professionnelle et apprentissage) de M'daourouch d'un pavillon administratif et un autre pour l'informatique outre un internat de 60 lits. Des actions sont en cours pour réaliser un CFPA de 250 places dans la commune de Zaârouria et la réalisation de

quatre classes de cours et deux ateliers pour augmenter les capacités du CFPA de Merahna. Un autre projet d'extension sera en outre lancé octobre prochain au CFPA d'Ain Sennour, indique la même direction qui souligne l'élévation au rang de CFPA des annexes de Dréa, Sidi Fredj et Targalt. La wilaya de Souk Ahras compte actuellement 16 CFPA et un seul INFSP, est-il noté.

May T.

El-Bayadh

### Quatre nouveaux bus pour renforcer le transport scolaire

La flotte du transport scolaire dans la wilaya d'El-Bayadh a été renforcée, au titre de la nouvelle saison scolaire, de quatre nouveaux bus, à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Education nationale. Ces véhicules ont été affectés

aux communes d'Erbouat, El-Meharra, Boualem et Stittène pour assurer le transport de quelque 3 000 élèves issus des zones rurales et enclavées relevant de ces collectivités, a précisé le directeur de l'éducation d'El-Bayadh, Abderrahmane Boukermouche. Selon le même responsable, le secteur de l'éducation qui dispose d'une flotte de

transport scolaire constituée de 116 bus, dont certains en panne, accuse un déficit de 26 véhicules. Par souci de remédier à cette situation, durant cette année scolaire, une enveloppe de 70 millions DA a été consacrée par la wilaya d'El-Bayadh pour l'acquisition de nouveaux bus, en plus de la possibilité d'un recours à la location de bus

au niveau des communes accusant un déficit en transport scolaire, a assuré M. Boukermouche. Des instructions ont été données pour la maintenance des bus en panne au niveau des communes et leur exploitation de manière rationnelle, a-t-on indiqué à la direction de l'éducation de la wilaya d'El-Bayadh.

Hasni Y.

Relizane

### Ouverture de 16 classes d'enseignement de tamazight

Seize classes d'enseignement de la langue amazighe ont été ouvertes dans les établissements scolaires de la wilaya de Relizane, a-t-on appris du chargé d'information à la direction de l'éducation. Ces classes ont été ouvertes lors de la rentrée scolaire au profit de 500 élèves répartis à travers les

communes de Ammi Moussa, Hmadna, Sidi M'hamed Benali et Relizane, a indiqué M. Abdelhafid Saadi. Le tamazight est enseigné dans les classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années primaire à raison de 4 heures par semaine par quatre enseignants de culture et langue amazighes. L'ouverture de ces classes fait

suite aux instructions du ministère de l'Education nationale dans ce sens exigeant des directeurs d'établissements scolaires des paliers du moyen et du secondaire de recenser les élèves désirant apprendre le tamazight au préalable d'ouverture de classes, soulignant que l'élévation du nombre de

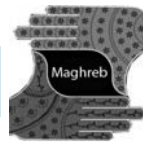
groupes est tributaire de la demande des parents d'élèves. M. Saadi a ajouté que la direction de l'éducation œuvre en collaboration avec le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) à disposer d'enseignants de cette langue en vue d'ouvrir des classes à Zemmoura et Mazouna.

M.O./Agences

Pomme de terre d'arrière-saison à Aïn Defla  
Une production de 3 millions de qx attendue

LA PRODUCTION de la pomme de terre d'arrière-saison au titre de la campagne agricole 2016-2017 devrait atteindre 2,8 millions qx, en hausse par rapport à celle réalisée la saison dernière (2,3 millions qx), a-t-on appris d'un responsable de la direction locale des services agricoles (DSA). Une superficie de 10 000 ha est concernée par cette opération dont 6 000 ha consacrés à la pomme de terre de semences et 4 000 autres à la pomme de terre de consommation, a indiqué Amar Saâdi, responsable du service des statistiques à la même direction, signalant que l'opération d'arrachage de ce tubercule débutera au courant du mois de novembre prochain. Le rendement escompté par hectare est de 280 qx, a précisé M. Saâdi, relevant que la production de ce produit stratégique est notamment concentrée dans les régions de Djendel, Arrib, Bourached, Aïn Soltane, Abadia et Bir Ould Khélifa. A vocation agricole, la wilaya de Aïn Defla, où une production annuelle cumulée (pomme de terre de saison et d'arrière-saison) de plus de 7 millions de qx est enregistrée depuis 3 ans, couvre quelque 35% des besoins nationaux de ce tubercule, note-t-on.

R.R.



Libye

# Le Pentagone affirme maintenir ses frappes aériennes

■ Le Département de la défense américain (DoD) a indiqué qu'il allait maintenir ses raids aériens contre les positions du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye, en soutien aux forces du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA).

Par Kamel L.

L'armée américaine a mené jusqu'ici plus de 150 frappes aériennes en Libye et continuera à mener ses opérations en soutien au GNA, a déclaré le porte-parole du Pentagone, Peter Cook, au cours d'un point de presse. «Nous conduisons ces frappes à partir de différentes plateformes de guerre, qui incluent également le recours aux avions de combat basés sur "l'USS Wasp", un navire d'assaut américain en Méditerranée», a-t-il ajouté. Selon Peter Cook, les forces du GNA continuent à progresser à Syrte, en concentrant les combats dans un quartier spécifique de cette ville, devenue le fief de Daech en Libye. «Leur progrès restent lents mais constants», a-t-il cependant précisé. Ces frappes sont menées, alors que les forces du GNA tentent de reprendre la totalité de Syrte dans laquelle elles sont entrées le 9 juin dernier. Début août, l'armée américaine a conduit les premières frappes précises contre des cibles de Daech à Syrte, en dehors de la Syrie et l'Irak. Mais au cours des derniers mois, elle avait mené plusieurs frappes dans divers endroits en Libye, dont l'une conduite en février dernier et ayant visé un camp d'entraînement de Daech



.PH. &gt; D. R.

dans la ville de Sabratha. Le Pentagone avait déclaré en août dernier que l'armée américaine allait aider le GNA à reprendre Syrte, en avançant que la durée de l'opération sera mesurée en fonction du temps nécessaire pour atteindre cet objectif. Des responsables américains ont déclaré dernièrement que ces raids marquaient le début d'une campagne aérienne soutenue plutôt que des frappes isolées. Pour autant, l'administration du président américain Barack Obama n'envisage plus d'envoyer des troupes au sol pour combattre Daech, le président américain a déclaré en avril dernier dans un entretien à «Fow News» que l'intervention militaire

de 2011 en Libye a été «la pire erreur de sa présidence» en reconnaissant que les Etats-Unis et ses alliés ont échoué à préparer l'après-(défunt président Mouammar) Kaddafi. Cinq ans après la campagne militaire, la Libye est toujours en proie à des violences qui sont exacerbées par la prolifération des groupes terroristes dans l'est du pays.

## Le renversement de Kaddafi sans préparation est une «erreur stratégique»

Le renversement, sans préparation, de Mouammar Kaddafi, au cours des événements ayant plongé la Libye dans l'anarchie,

fut une «erreur stratégique» des Occidentaux, a affirmé le chercheur français Thierry de Montbrial, dans une analyse. «L'une des erreurs stratégiques de la présente décennie a été de provoquer la chute du colonel Kaddafi sans la moindre préparation pour la suite», a écrit Thierry de Montbrial, président de l'Institut français des relations internationales (IFRI), dans une longue analyse sur les perspectives mondiales, parue dans Ramses 2017, un rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies.

Pour cet enseignant universitaire et chercheur français en économie et relations internationales, la Libye est devenue «un

carrefour opérationnel» pour la pénétration du terrorisme en Afrique et «un portail» pour les mouvements migratoires, estimant que la mise en place en 2015 d'un gouvernement d'union nationale, sous les auspices de l'ONU, est «un résultat fragile mais encourageant». Thierry de Montbrial, qui est également membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1992, a indiqué que «si les Occidentaux ont une leçon à tirer de l'histoire du Moyen-Orient au sens large – de l'Afghanistan à l'Afrique du Nord –, depuis la chute de l'Union soviétique, c'est qu'on ne joue pas impunément avec les régimes d'autrui».

«Quand on est conduit à interférer avec les affaires intérieures des autres, les passions domestiques ou l'idéologie ne sont jamais bonnes conseillères», a-t-il souligné, faisant remarquer que «Paris et Londres l'avaient oublié en Libye».

Il a estimé, par ailleurs, que la sécurité de l'Afrique du Nord «est plus que jamais une question essentielle, et la condition de base pour toute coopération ambitieuse au développement de l'Afrique dans son ensemble».

Dans ce sens, il a affirmé que l'Afrique a géopolitiquement vocation comme «le continent en développement complémentaire de l'Europe», relevant que les Etats européens «n'ont jamais cherché sérieusement à s'entendre pour élaborer une politique cohérente et robuste dans ce domaine». «Le vaste continent africain, insuffisamment organisé par lui-même, reste ouvert à toutes les convoitises d'acteurs immédiatement intéressés par l'accès à ses immenses ressources que par la participation à un effort de longue durée pour assurer sa stabilité», a-t-il soutenu, précisant que le décollage économique de l'Afrique «reste une réalité porteuse de grandes espérances». Toutefois, a-t-il averti, à court et moyen terme, «on risque de voir se poursuivre l'implantation de mouvements issus du fondamentalisme islamiste et les actions terroristes».

Faiza O./APS

K. L./Agences

Sahara occidental

## Le Maroc ne peut pas chercher à adhérer à l'UA tout en poursuivant son occupation

Le Forum socialiste du Ghana (FSG) a affirmé que le Maroc ne peut pas chercher à adhérer à l'Union africaine (UA) tout en poursuivant son occupation du Sahara occidental, soulignant que ceux qui souhaitent rejoindre l'UA doivent accepter les principes d'anticolonialisme et d'antiracisme et s'engager en faveur du panafricanisme qui constitue le socle sur lequel a été fondée l'organisation. «Le Forum socialiste du Ghana suit de près la tentative marocaine de rejoindre l'Union africaine et la démarche étrange du Maroc visant à lier le Ghana à cette tentative alors même que le Ghana a réaffirmé sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), soulignant son

attachement au principe d'autodétermination pour tous les peuples», a précisé un communiqué de presse du FSG sur la reconnaissance de la RASD par le Ghana, repris vendredi par l'agence de presse sahraouie (SPS). Le communiqué a ajouté que le Maroc poursuit son occupation du Sahara occidental en violation flagrante des résolutions onusiennes et continue à bafouer les droits du peuple sahraoui en toute impunité. Le forum a insisté sur le fait que le Maroc avait expulsé des membres de la Minurso, après que le secrétaire général de l'ONU eut qualifié l'annexion du Sahara occidental par le Maroc d'occupation. Il a rappelé que la Minurso avait été créée il y a plus de 20 ans, pour l'organisa-

tion d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, mais au cours de ces années, le Maroc a sapé tous les efforts de la Mission et entravé l'organisation d'un référendum, estimant qu'il a tort de croire qu'il peut réduire les espérances du peuple sahraoui à néant. Le forum a appelé avec force le gouvernement du Ghana à poursuivre son soutien à l'indépendance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le principe d'autodétermination pour tous les peuples, affirmant que le peuple sahraoui mérite le soutien de tous les peuples épris de paix dans sa lutte pour l'indépendance nationale.

Tunisie

## Trois hauts responsables limogés après des troubles sociaux

La présidence du gouvernement a annoncé le limogeage de trois hauts responsables du gouvernorat de Jendouba (nord-ouest), une région de l'intérieur de la Tunisie, théâtre de troubles sociaux depuis le début du mois. «Le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, a décidé de démettre de leurs

fonctions le gouverneur de Jendouba, ainsi que le délégué et le secrétaire général de la délégation de Fernana», est-il indiqué dans un communiqué. Cette décision intervient alors que la ville de Fernana, située à environ 20 km au nord de Jendouba, a connu au cours des 15 derniers jours des troubles sociaux

consécutifs à l'immolation par le feu d'un propriétaire de café. Selon des médias locaux, un «différend» opposait cet homme âgé de 39 ans aux services administratifs de la délégation de la ville. La tension est montée d'un cran après l'annonce de son décès le 11 septembre. Des manifestants ont bloqué des routes et

brûlé des pneus, dénonçant leur marginalisation et réclamant le départ de responsables. Dans l'attente des premières élections locales de l'après-révolution, des «délégations spéciales» sont chargées de gérer les affaires courantes des municipalités en Tunisie.

R.M.



États-Unis

# Donald Trump admet que Barack Obama est né en Amérique

■ Tentant de mettre fin à une invraisemblable controverse, Donald Trump a reconnu vendredi que le président Barack Obama était bien né aux États-Unis, un «point final» qu'il refusait d'apposer depuis des années et qui lui valait des accusations de racisme.

Par Rosa T.



Ph. &gt; D.R.

Mais à peine tentait-il de fermer la porte de cette polémique qu'il en a rouvert une autre, avec des propos interprétés comme une incitation à la violence contre Hillary Clinton par le camp démocrate.

«Le président Barack Obama est né aux États-Unis, point final», a déclaré le candidat républicain à la Maison-Blanche dans une brève déclaration à Washington.

Depuis des années, le milliardaire refusait de reconnaître le

fait, documenté, que Barack Obama est né à Hawaï, d'une mère américaine et d'un père kényan. Il avait alimenté cette théorie du complot visant à délégitimer son élection en 2008, prenant la tête d'un mouvement dit des «birthers» considéré très largement comme raciste, puisque Barack Obama est le premier président noir des États-Unis. L'absurdité du débat sur son lieu de naissance n'a pas amusé l'intéressé, alors que l'élection de son successeur aura lieu dans 53

jours. «J'aimerais que l'élection présidentielle porte sur des sujets plus sérieux que celui-ci», a-t-il dit vendredi, consterné, depuis la Maison-Blanche.

Toute la presse politique a donc suivi, haletante, une interminable conférence de presse au nouvel hôtel Trump de Washington, où le républicain avait donné rendez-vous pour clarifier sa position.

Les chaînes d'information ont diffusé le long événement en direct, jusqu'à ce que le milliardaire prenne enfin la parole sans répondre aux questions des journalistes. Souhaitant apparemment avoir le dernier mot, il a répété le mensonge voulant que l'équipe de Hillary Clinton soit derrière ces rumeurs. «Hillary Clinton et sa campagne de 2008 ont commencé la controverse des «birthers», j'y ai mis fin», a-t-il

dit. La candidate démocrate avait vu dans l'interview, accordée jeudi par Donald Trump au Washington Post, l'occasion de raviver ses attaques sur le «racisme» du républicain, qui la rattrape dangereusement dans les sondages. «Barack Obama est né en Amérique, c'est aussi simple que cela. Donald Trump lui doit, ainsi qu'aux Américains, des excuses», a tonné Hillary Clinton vendredi lors d'un discours devant une organisation de femmes noires à Washington.

«Imaginez quelqu'un, dans le Bureau ovale, qui propage des théories du complot et refuse de céder malgré les faits», a-t-elle ajouté. Il faut remonter au premier mandat de Barack Obama pour trouver les racines de cette théorie du complot que Donald Trump, alors simple homme d'affaires et vedette de télévision, a défendue avec l'intensité qui est sa marque de fabrique.

Les républicains et l'équipe de campagne du candidat ont tenté de remiser ce passé encombrant, au moment où Donald Trump lance une opération de charme envers l'électorat noir, qui plébiscite aujourd'hui Hillary Clinton. A fortiori alors que la démocrate a perdu une partie de son avance dans les sondages et est empêtrée dans sa propre controverse pour avoir qualifié la moitié des partisans de Donald Trump de xénophobes et «pitoyables».

Un mot dont le milliardaire a joué vendredi soir lors d'un meeting à Miami, en Floride, où il tentait de séduire l'électorat hispanique chez qui Hillary Clinton le devance aussi. «Les

Déplorables», pouvait-on lire en français sur une image imitant l'affiche des «Misérables» projetée sur la scène en ouverture de son discours, dans une traduction littérale du mot anglais employé par l'ex-Première dame.

Mais alors qu'il a soigneusement évité le sujet des origines de Barack Obama lors de son discours, Donald Trump a lancé des propos qui ont ravivé la forte polémique suscitée en août lorsqu'il avait semblé appeler à la violence contre Hillary Clinton.

A propos des gardes du corps armés qui accompagnent sa rivale, il a affirmé que leur présence «va vraiment contre le deuxième amendement» de la Constitution américaine, touchant au droit de posséder des armes. «Ses gardes du corps devraient renoncer à toutes leurs armes», a-t-il déclaré devant environ 4 000 personnes. «Ils devraient déposer leurs armes. Elle ne veut pas d'armes? Prenez-les et voyons ce qui lui arrive. Prenez leurs armes, ok? Ça serait très dangereux».

L'équipe de Hillary Clinton a rapidement réagi, pour dénoncer des propos «inacceptables» chez un candidat à la présidentielle. «Donald Trump, le candidat républicain à la présidence, a tendance à inciter les gens à la violence», a accusé le directeur de campagne de Hillary Clinton, Robby Mook. «Il n'est pas qualifié pour être président et il est temps que les dirigeants républicains dénoncent ce comportement inquiétant chez leur candidat», a-t-il asséné dans un communiqué. R. T.

## Points chauds

### Droitisation

Par Fouzia Mahmoudi

Visiblement l'attentat de Nice du 14 juillet dernier n'en finit plus de susciter la polémique au sein de la classe politique française. En effet, voulant profiter de la hausse de popularité dont il jouit depuis quelques semaines et de la réduction de son écart avec Alain Juppé dans les sondages sur la primaire de la droite de novembre prochain, Nicolas Sarkozy accentue ses attaques. Aujourd'hui il vise le gouvernement et sa gestion du terrorisme avec en ligne de mire l'attaque de Nice. L'ancien président de la République a ainsi déclaré hier qu'il trouvait «insupportable de ne pas savoir ce qu'il s'est passé exactement» lors de l'attentat du 14 juillet à Nice, au cours d'une rencontre avec des victimes. Assurant qu'il n'était pas «de ceux qui disent que Nice aurait pu être évité», allusion à des propos de son rival Alain Juppé après l'attentat, Nicolas Sarkozy a déclaré : «86 morts à Nice, 238 morts en France depuis dix-huit mois, s'il n'y a pas de failles, je ne sais pas ce que c'est». Il y aura «toujours des aléas dramatiques, même si on peut les réduire», a poursuivi l'ex-chef d'État. «On ira jusqu'au bout» pour établir les faits, a-t-il promis aux victimes et associations qu'il rencontrait, dans le cadre d'un déplacement dans les Alpes-Maritimes. Nicolas Sarkozy a dit prendre «l'engagement», s'il était élu président de la République, que «le statut de victime soit élargi à tous ceux qui ont subi un traumatisme psychique». Cette reconnaissance est déjà prévue, notamment pour les victimes de l'attentat de Nice, comme l'avait rappelé début septembre dans la même ville la secrétaire d'État à l'Aide aux victimes, Juliette Méadel, déjà interpellée sur le sujet. Seront reconnues comme victimes, «les personnes décédées, blessées physiquement ou psychologiquement», avait-elle précisé. Nicolas Sarkozy a par ailleurs dit qu'il souhaitait que l'on désigne les terroristes par des numéros, «barbare n° 1», «barbare n° 2», «barbare n° 3», pour ne pas leur faire de publicité. «Ça nous reconforte qu'un Français vienne vers nous pour pouvoir quantifier la douleur que nous portons aujourd'hui sur les épaules», a réagi Vincent Delhomel-Desmarest, secrétaire général de l'association Promenade des Anges, également présent à la rencontre. Reste à savoir si cette stratégie sera gagnante en sachant que le positionnement à l'ultra-droite semble déjà porter ses fruits pour Nicolas Sarkozy qui a considérablement réduit l'écart dans les sondages avec Alain Juppé. Ainsi, ceux qui aux premiers jours de la campagne des primaires de l'ex-président moquaient celui-ci sur sa stratégie proche de celle du FN, semble s'être bien trompés tant au contraire, Sarkozy a réussi en quelques semaines seulement à faire à nouveau figure de vainqueur potentiel d'une primaire que beaucoup voyaient déjà gagnée d'avance par Juppé. F. M.

## Zimbabwe

### L'opposition entend défier Mugabe dans la rue malgré l'interdiction de manifester

Les adversaires du président zimbabwéen Robert Mugabe, mobilisés depuis des semaines, se sont donné rendez-vous hier dans la rue pour exiger une nouvelle fois des réformes et défier son régime, en dépit d'une interdiction imposée par la police dans la capitale. La police anti-émeute devrait être déployée en masse dans le pays, dirigé d'une main de fer depuis 1980 par le héros de l'indépendance. Les derniers rassemblements anti-Mugabe ont été réprimés par la force à coups de gaz lacrymogène. Au moins dix-huit partis d'opposition, réunis sous la bannière d'une Initiative nationale pour une réforme électorale (Nera), et une flopée de mouvements issus de la société civile ont appelé à défiler dans la plupart des villes du pays, dont Harare. Un décret, publié vendredi dans le quotidien d'État, The Herald, et signé par le grand patron de la police zimbabwéenne, Newbert Saunyama, a prohibé tout rassemblement à Harare du 16 septembre au 15 octobre. Cette décision vise à «empêcher tout désordre public». En dépit de

cette interdiction, les adversaires du gouvernement ont maintenu leur appel à manifester et annoncé avoir saisi la justice pour en obtenir l'annulation. La semaine dernière, la justice avait déjà annulé une précédente mesure qui prohibait tout rassemblement à Harare. «La Constitution et la Haute Cour garantissent la liberté de manifester pacifiquement», a affirmé Promise Mkwanzani, un porte-parole du mouvement #Tajamuka («Nous sommes agités») à la pointe de la fronde des dernières semaines. «La police ne fait que promouvoir l'illégalité dans le pays en interdisant des manifestations pacifiques», a-t-il estimé.

Depuis plusieurs semaines, le Zimbabwe est agité par une fronde populaire contre le régime du président Mugabe, qui a une nouvelle fois mis en garde les manifestants.

«Que les partis d'opposition et tous ceux qui font le choix du chaos, du désordre et des manifestations violentes soient prévenus que notre patience a des limites», a-t-il lancé, menaçant, la semaine dernière.

L'opposition réclame notamment des réformes en vue des élections générales de 2018, alors que les précédents scrutins ont été entachés de nombreuses fraudes.

En dépit de son âge, 92 ans, Robert Mugabe, compte se représenter à la présidentielle.

La vague de protestation actuelle se nourrit largement de la grave crise économique que traverse le pays depuis le début des années 2000, marquée par un chômage de masse.

Asphyxié financièrement, le gouvernement éprouve de plus en plus de difficultés à payer régulièrement ses fonctionnaires.

Jeudi, il a décidé de lancer des «billets d'obligation», une monnaie locale qui doit se substituer au dollar américain dont le pays manque cruellement.

Cette mesure, attendue de longue date, cristallise la colère des frondeurs et nourrit l'inquiétude des milieux financiers et de la population, qui redoutent le retour aux années d'hyperinflation qui ont ruiné l'économie dans les années 2000.





## Théâtre des marionnettes

# La pièce «El assifa echemsia» bientôt présentée au public

■ Le théâtre algérien des marionnettes évolue de plus en plus offrant au public des spectacles de haut niveau. A chaque fois, des pièces théâtrales de marionnettes attirent le public avec des textes beaux et des thèmes sociaux. En effet, la coopérative du théâtre des marionnettes et du cinéma d'Oran travaille dans ce sens avec beaucoup de professionnalisme. D'ailleurs, elle s'apprête pour bientôt à présenter en avant-première une nouvelle pièce de marionnettes intitulée «El Assifa echemsia» (tempête solaire).

Par Abla Selles

La coopérative du théâtre de marionnettes et de cinéma d'Oran œuvre avec tous les moyens disponibles pour donner des spectacles de haute facture. En effet, avec le temps, cette coopérative prouve que le théâtre des marionnettes peut s'imposer sur la scène culturelle nationale et internationale à travers des sujets d'actualité. D'ailleurs, elle se prépare pour les semaines qui suivent pour présenter en

avant-première sa nouvelle pièce de marionnettes intitulée «El Assifa echemsia» (tempête solaire) selon son réalisateur, Saïd Missoum. Cette présentation a été retardée car la coopérative est actuellement à la recherche d'un espace propice pour présenter cette pièce, a-t-il indiqué soulignant que la nouvelle technique qu'adopte cette œuvre nécessite certaines conditions dont notamment la qualité d'éclairage. La présentation en avant-première de cette œuvre était prévue en début de

semaine courante au théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran puis annulé pour un problème technique, selon le réalisateur qui a ajouté que le spectacle a été filmé sans public. La réflexion tourne autour de l'organisation de ce spectacle à la salle de théâtre de Saïda mais rien n'est confirmé pour le moment. Cette pièce de marionnettes traite des comètes, du mouvement des planètes à travers un récit inspiré de la fiction et une vision future où des marionnettes interprètent le rôle



des étoiles, des planètes et du soleil. A travers un dialogue porteur de beaucoup d'informations

et de significations, la pièce aborde le thème de la coopération et la solidarité entre planètes et étoiles dans l'espace aux enjeux universels. Les marionnettes sont vêtues de costumes de cosmonautes dans un décor dominé par le noir et blanc.

Cinq artistes manipuleront les quinze marionnettes interprétant ce spectacle, qui devra participer au festival national des marionnettes prévu du 23 au 28 novembre prochain à Ain Témouchent. Il est à noter que la coopérative des marionnettes et du cinéma d'Oran a déjà à son actif d'autres œuvres dont «Cirque des marionnettes», «Ness Liness» et «Virée en Algérie». Ses manipulateurs de marionnettes sont connus à l'échelle nationale par leur professionnalisme. Même les thèmes traités sont porteurs de valeurs humaines et de messages sociaux. **A.S.**

## Prix Femina 2016

### La première sélection dévoilée

La première sélection du Prix Femina 2016 a sélectionné 18 romans français et 14 romans étrangers. Le Prix sera décerné le 25 octobre, une semaine avant le Goncourt. 18 romans français et 14 romans étrangers composent la première sélection du Prix Femina 2016. Une grande partie des auteurs retenus a déjà eu les honneurs des sélections des autres grands prix d'automne, notamment le primo romancier Gaël Faye, mais aussi Natacha Appanah, Frédéric Gros, Catherine Cusset, Céline Minard ou Laurent Mauvignier. D'autres auteurs comme Négard Djavadi, Marcus Malte ou Serge Joncour apparaissent pour la première fois sur la liste des prix majeurs de la rentrée. C'est sans aucun doute la liste la plus féminine de

tous les prix avec neuf auteures françaises. Côté éditeurs, Gallimard domine largement avec quatre romans français et un étranger. Les prochaines sélections auront lieu les 4 et 14 octobre. Le prix Femina sera remis cette année le 25 octobre, une semaine avant les autres grands prix littéraires d'automne. Les romans français sélectionnés sont «Le vent se lève» (Mercure de France) de Sophie Avon, «Tropique de la violence» (Gallimard) de Nathacha Appanah, «Règne animal», (Gallimard) de Jean-Baptiste Del Amo, «L'autre qu'on adorait» (Gallimard) de Catherine Cusset, «Les sorcières de la République» (Seuil) de Chloé Delaume, «Désorientale» (Liana Levi) de Négard Djavadi, «Petit pays»

(Grasset) de Gaël Faye, «L'odeur de la forêt» (Arléa) de Hélène Gestern, «Possédées» (Albin Michel) de Frédéric Gros, «Repose-toi sur moi» (Flammarion) de Serge Joncour, «Au commencement du septième jour» (Stock) de Luc Lang, «Le garçon» (Zulma) de Marcus Malte, «Continuer» (Minuit) de Laurent Mauvignier, «Le grand jeu» (Rivages) de Céline Minard, «Chanson douce» (Gallimard) de Leïla Slimani, «La sainte famille» (L'Olivier) de Florence Seyvos, «Le cri» (Grasset) de Thierry Vila et «14 juillet» (Actes Sud) de Eric Vuillard. Quant aux romans étrangers sélectionnés, il y a «Les vies de papier» (Les escales) de Rabih Alameddine, «Des hommes de peu de foi» (Autrement) de Nickolas Butler,

«The Girls» (Quai Voltaire) de Emma Cline, «Sur cette terre comme au ciel» (Albin Michel) de Davide Enia, «Le livre de Memory» (JC Lattès) de Petina Gappah, «Voici venir les rêveurs» (Belfond) de Imbolo Mbue, «Les petites chaises rouges» (Sabine Wespieser) de Edna O'Brien, «La faim blanche» (Héloïse d'Ormesson) de Aki Ollikainen, «Autisme» (Chandeigne) de Valerio Romao, «Ce qui reste de la nuit» (Stock) de Ersi Sotiropoulos, «Beckomberga: ode à ma famille» (Gallimard) de Sara Stridsberg, «Post-scriptum» (Jacqueline Chambon), de Alain Claude Sulzer, «Matteo a perdu son emploi» (Vivina Hamy) de Gonçalo M. Tavares et «Nora Webster» (Robert Laffont) de Colm Toibin. **R.C.**

## Décès

### L'universitaire et poète Hamid Nacer-Khodja n'est plus

L'universitaire, critique littéraire et poète algérien Hamid Nacer-Khodja est décédé dans la nuit de vendredi à samedi à Djelfa à l'âge de 63 ans des suites d'une maladie, a-t-on appris auprès de son entourage. Spécialiste incontesté de l'œuvre du poète algérien Jean Sénac à laquelle il voua la

majeure partie de ses écrits et travaux universitaires, Hamid Nacer-Khodja, né en 1953 à Lakhdaria (Bouira), exerçait comme enseignant à l'université de Djelfa. Il avait occupé auparavant des fonctions dans l'administration locale après des études à l'ENA (Ecole nationale d'administration).Egalement

poète, il publie ses premiers écrits dans les années 1970 aux côtés de Youcef Sebti, de Hamid Skif et d'autres dans «Anthologie de la nouvelle poésie algérienne», un ouvrage dirigé par Jean Sénac dont le défunt fut aussi l'ami et un des légataires universels après son assassinat Alger en 1973. On lui doit notamment

d'avoir réuni en 1999 tous les recueils publiés de Sénac en un seul volume critique, ainsi que des essais et un récit («Albert Camus, Jean Sénac, ou le fils rebelle» 2000, «Jumeaux», 2012, à) en plus de nombreuses contributions critiques dans la presse et les colloques universitaires. **F.H.**

## Littérature

### Décès du dramaturge américain Edward Albee

Le dramaturge américain Edward Albee, auteur de la célèbre pièce «Qui a peur de Virginia Woolf?», est décédé vendredi à 88 ans chez lui à Montauk, dans l'Etat de New York, selon les médias américains. Il est décédé après une courte maladie, a indiqué son

assistant, Jakob Holder, au New York Times. Considéré comme l'un des plus grands dramaturges américains de son époque, Edward Albee avait reçu à trois reprises le prix Pulitzer. Sa célèbre pièce «Qui a peur de Virginia Woolf?» (1962) avait elle été sélectionnée pour

ce prestigieux prix mais ne l'avait pas décroché. Sous ce titre énigmatique se cache un jeu de massacre, une scène de ménage de légende, incarnée à l'écran en 1966 par le couple Elizabeth Taylor/Richard Burton. La pièce, qui avait été jouée 15 mois d'affilée à Broadway lors

de sa création et avait valu à Elizabeth Taylor un Oscar dans son adaptation au cinéma, est à la fois une peinture au vitriol de la société américaine et de ses sacro-saintes valeurs de réussite, et une plongée dans l'enfer du couple. **R.I.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger  
22 septembre à 19h30 :  
Une troupe de danse hip-hop dirigée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «Ce que le jour doit à la nuit».  
Salle Ibn Khaldoun  
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre :  
Projection du long métrage «Comme des bêtes».  
Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :  
Projection de «SOS fantômes».  
Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre :  
Projection de «Suicide squad».  
Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger  
Jusqu'au 28 septembre :  
Exposition de l'artiste peintre Mourad Foughali.  
Musée national des antiquités, Alger  
Jusqu'au 30 septembre :  
Exposition «Voyage à travers le zelij - Les carreaux de faïence».

## Coup-franc direct

A quelle enquête doit-on s'attendre ?

Par Mahfoud M.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a lancé un pavé dans la marre en annonçant qu'il entreprend de lancer une enquête sur les résultats des derniers JO de Rio et sur tous les scandales qui ont éclaté, dont ceux révélés par le champion algérien, Toufik Makhloufi. Le ministre n'a pas révélé la teneur de cette enquête, ni quand elle sera lancée et a laissé la porte ouverte pour les spéculations qui vont bon train, surtout que certains espèrent voir les responsables de ces scandales répondre de leurs actes, après tout ce qui est arrivé là-bas et qui a mené à ces résultats décevants lors de ces JO. La logique voudrait que les responsables qui ont conduit la délégation à Rio et qui a connu de grands problèmes comme révélés par les deux athlètes que sont Makhloufi et Bouraâda répondent de ces actes. Seulement voilà, certains observateurs affirment que cela sera encore un coup d'épée dans l'eau comme on nous a habitués avec toutes les enquêtes qui ont été ouvertes auparavant dans le sport national et qui ne sont pas allées au bout étant donné que les responsables n'ont pas été sanctionnés. Il faudra, en tout cas, que le ministre montre une fermeté dans la résolution de ces problèmes pour les éviter dans le futur et ne pas tomber à chaque fois dans les mêmes travers. **M. M.**

### Ligue 2 Mobilis (2<sup>e</sup> journée) Le CABBA et la JSMB seuls en tête, le PAC séduit

LE CABBA ARRERIDJ et la JSM Bejaia vainqueurs vendredi à l'extérieur, occupent seuls la tête du classement du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, lors de la 2<sup>e</sup> journée qui prendra fin samedi avec le dernier match au programme, ASM Oran-AS Khroub. Le CABBA a réalisé une excellente opération en s'imposant à Biskra devant le promu l'USB (1-0), grâce à un but de Benachour inscrit au début de la 2<sup>e</sup> période (52'). Quand à la JSMB, elle a dû attendre en revanche, les derniers instants du match pour battre à Mascara, également le nouveau promu, le GSM (1-0), suite à une bourde monumentale du gardien local, dont a profité le buteur attiré Hamiti (87'). Cette journée a vu le Paradou AC atomiser le MC El Eulma (4-0) dans le match au sommet de cette journée disputé à Dar El Beïda, au moment où le RC Arbaâ a été tenu en échec à domicile par la JSM Skikda (0-0) et reste figé dans le bas du tableau, avec un seul point. Le PAC a débouqué la situation par Attal dès la 16<sup>e</sup> minute de jeu, avant de corser l'addition par son nouveau prodige, Naïdji, auteur d'un doublé (19<sup>e</sup> et 52'), et c'est Derrouche qui a clôturé le festival par un 4<sup>e</sup> but à la 71<sup>e</sup> minute, devant la stupéfaction des Eulmis, abasourdis après une telle claque. Auteur d'un nul (1-1) chez le CRB Aïn Fekroun au cours de la précédente journée, le Paradou s'installe donc derrière le duo de tête au classement provisoire de la Ligue 2 Mobilis, ex-aequo avec la JSM Skikda et l'ASO Chlef, qui comptent également quatre points. Les Skikdis, qui avaient battu l'USM Blida (1-0) lors de la première journée sont allés tenir le RC Arbaâ en échec (0-0), au moment où les Chéliens ont fait (1-1) chez le nouveau promu, le WA Boufarik. Mameri avait ouvert le score pour le WAB à la 31<sup>e</sup> minute et c'est l'ancien Nahdiste et Mouloudéen, Billel Attafan qui a égalisé pour les Chéliens à la 37<sup>e</sup> minute. Battu (1-0) par la JSM Béjaïa au cours de la première journée, le RC Arbaâ reste scotché dans le bas du tableau avec un point et se voit déjà distancé par les autres candidats à l'accession, au moment où son voisin USM Blida s'est bien ressaisi après le revers essuyé à Skikda, en remportant une importante victoire à domicile contre le CRB Aïn Fekroun (2-1). Les bliédiens s'étaient certes donnés quelques frayeurs, car l'ouverture de signée Frioui à la 17<sup>e</sup> minute a été suivie de l'égalisation de Youcef-Khodja à la 42<sup>e</sup>, mais Abed était bien là pour leur redonner l'avantage à la 71<sup>e</sup>. De son côté, le MC Saïda s'est imposé devant l'Amel Boussaâda (2-1) grâce à un penalty de Zouari à la 25<sup>e</sup> minute, et un but du vétéran Cheikh Hamidi à la 44<sup>e</sup>. L'ABS a terminé le match à 10, après l'exclusion de Lakhdar Bentaleb à la 75<sup>e</sup> minute, ce qui ne l'a pourtant pas empêché de réduire le score par Ghecha à la 81<sup>e</sup> minute. Les deux promus, l'US Biskra et le GC Mascara occupent la peu reluisante dernière place avec zéro point au compteur.

Résultats et classement :

USMB-CRBAF	2-1
PAC-MCEE	4-0
RCA-JSMS	0-0
WAB-ASO	1-1
MCS-ABS	2-1
USB-CABBA	0-1
GCM -JSMB	0-1

	Pts	J
1). JSM Béjaïa	6	2
—). CAB Bou Arréridj	6	2
3). Paradou AC	4	2
—). JSM Skikda	4	2
—). ASO Chlef	4	2
6). USM Blida	3	2
—). MC Saïda	3	2
—). MC El Eulma	3	2
9). WA Boufarik	2	2
10). ASM Oran	1	1
—). AS Khroub	1	1
—). CRB Aïn Fekroun	1	2
—). Amel Boussaâda	1	2
—). RC Arbaâ	1	2
15). GC Mascara	0	2
—). US Biskra	0	2

## Coupe de la Confédération (1/2 finale-aller)/ MOB-FUS Rabat ce soir à 22h Les Crabes ont rendez-vous avec l'histoire

■ Le MO Béjaïa affrontera ce soir la formation marocaine du FUS Rabat pour le compte du match aller des demis finales de la Coupe de la Confédération de football (CAF) sur son stade fétiche de l'Unité Maghrébine.



Les Mobistes se doivent d'être concentrés

Par Mahfoud M.

Ça sera donc un moment historique pour les Crabes qui arrivent pour la première fois à ce stade de la compétition, malgré le fait qu'ils la disputent aussi pour la première fois de leur histoire. Les hommes de Sendjak seront, malheureusement, handicapés par la probable absence de quatre de leurs joueurs titulaires, à savoir, Yesli, Salhi, Khadir, et Yaya qui souffrent de blessures, tandis que Lakhdari est suspendu pour ce match. Même si les joueurs pré-cités ont repris le chemin des entraînements, n'empêche que leur participation n'est

pas encore acquise à cent pour cent et ça sera l'entraîneur qui en décidera. En dépit de cela, les gars de la ville des Hamadites feront tout ce qui est de leur possible pour prendre option pour la qualification dès ce match aller qui se joue à Béjaïa, sachant que la manche retour qui aura lieu le 25 septembre prochain sera certainement très difficile à négocier. Les coéquipiers de Morgan se doivent d'être concentrés sur leur sujet lors de ce match pour éviter toute mauvaise surprise. Le cachet de derby maghrébin de ce match le rendra plus excitant et ça sera aux joueurs de donner le meilleur d'eux même pour espérer le remporter et donc prendre

une avance qui sera importante en prévision du match retour. La balle sera, surtout, dans le camp de la ligne d'attaque qui devra être décisive pour marquer un maximum de buts même si cela ne sera pas une sinécure pour cette formation bougiote qui aura en face une équipe bien aguerrie qui a l'habitude de ces compétitions africaines contrairement aux gars de la vallée de la Soummam qui jouent leur première compétition de ce niveau. Il leur faudra aussi éviter les erreurs de certains matchs qui se sont déroulés à domicile, et où l'équipe avait raté plusieurs occasions faciles. **M. M.**

### Ligue 1 Mobilis (4<sup>e</sup> journée) Le MCO prend les commandes, le NAHD remporte le derby

Le MC Oran, qui a battu l'USM Bel Abbés (1-0) dans le derby de l'ouest du pays vendredi soir en match avancé de la quatrième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a prit provisoirement la tête de classement. Un but de Hicham Cherif à l'heure de jeu, plus précisément à la 60<sup>e</sup> a permis aux poulains de Belatoui d'arracher les trois points de la victoire et de prendre seuls la tête du classement avec 10 points devant l'USMA, l'ESS. Le MC Alger lui, et dans le second match avancé, s'est incliné devant le NA Hussein-dey (1-0). L'international algérien Bendebka a signé l'unique but de la partie à la 29'. Une précieuse victoire des Sang et Or qui leur permet de se hisser à la deuxième place avec 7 points et de se relancer après un début

des plus difficiles surtout avec la défaite face à la JSK au stade du 20- Août à domicile. Les Sang et Or et par la même occasion ont pris leur revanche sur la défaite en finale de la Coupe d'Algérie la saison passée, même si cela ne les consolera pas d'avoir raté un titre qui aurait été précieux. Pour sa part, le MC Alger qui restait sur trois résultats positifs, deux victoires et un nul, concède sa première défaite de la saison et recule provisoirement à la deuxième position. Les Vert et Rouge ont fait les frais de la somnolence de leurs attaquants qui n'arrivent toujours pas à se libérer et concrétiser les occasions qui se présentent à eux. Le coach du Doyen, Menad, a montré toute sa colère contre ses poulains qui sont passés devant leur sujet et

n'ont pas eu le rendement qu'il fallait pour l'emporter. Enfin, l'USM Bel Abbés qui a essuyé sa deuxième défaite de la saison en quatre rencontres, elle occupe la 15<sup>e</sup> place avec 2 points. Une entame de saison difficile pour les protégés de Cherif El Ouazani. Ces derniers devront se réveiller s'ils ne souhaitent pas revenir de là où ils étaient venus, c'est-à-dire en Ligue II Mobilis. **M.M.**

Résultats partiels et classement :

NAHD- MCA	1-0
MCO- USMBA	1-0

Note : Le RC Relizane a écopé d'une défalcation de trois points pour avoir déclaré forfait face au NAHD lors de la première journée.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

CEM Amar-Zemour d'Aït Smail/ Béjaïa

## Les parents décident de retenir leurs enfants à la maison

LES PARENTS d'élèves du CEM chahid Amar-Zemour ont décidé de retenir leurs enfants à la maison dès aujourd'hui. La décision a été prise avant-hier après-midi lors d'une assemblée générale au cours de laquelle a été abordée la situation «peu reluisante» de cet établissement qui patauge dans d'énormes carences depuis des années. L'action des parents d'élèves qui intervient après la grève de trois jours initiée récemment par les enseignants qui ont soulevé un laisser-aller total de cet établissement par la tutelle. Les mécontents sont irrités à cause du manque d'eau potable, la cantine scolaire toujours fermée, manque de personnel administratif, notamment un intérimaire, un directeur pour gérer l'établissement, manque de produits de soins, (boîte pharmacie), indisponibilité du manuel scolaire, etc. Cette action dont la durée est indéterminée vise à alerter les responsables de la tutelle sur cette situation et les inciter à trouver des solutions rapides aux soucis auxquels est confrontée cette école afin d'entamer les programmes scolaires, selon un parent. A noter que la vie sociale, les 140 postulants aux logements type LPA ou ex-LSP, lancés par le promoteur K. L., ont procédé, jeudi dernier, à la fermeture du siège de la daïra d'Amizour pour protester contre la rumeur, selon laquelle, ils ne figurent plus sur la liste des bénéficiaires de ce programme alors qu'ils ont déjà payé des apports personnels, il y a quelques années pour que ce projet qui a atteint un taux d'avancement de 30% environ voit le jour. Ils réclament «l'annulation» de la nouvelle liste et le maintien de l'ancienne liste établie par le promoteur de concert avec la daïra. Pour rappel, ces derniers avaient observé un rassemblement devant le siège de la wilaya la semaine dernière. H.C.

El-Kseur

## Arrestation d'un individu pour vol

«UN INDIVIDU spécialisé dans le vol de téléphones portables a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la daïra d'El-Kseur», a-t-on appris de la sûreté de wilaya. Ces derniers ont agi suite à une plainte de R.B. qui a été victime d'un vol au niveau d'une pompe à essence de la localité. Une enquête a été ouverte par la police qui a détecté les empreintes digitales de l'auteur du vol, lequel a été identifié et arrêté et présenté devant le parquet d'Amizour qui l'a condamné à deux années de prison ferme assorties d'une amende. H.C.

Tizi-Ouzou

## Hommage au chanteur Farid Ferragui

UN HOMMAGE a été rendu samedi au chanteur, auteur-compositeur et interprète d'expression amazighe Farid Ferragui (de son vrai nom Ali Ferragui), à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Cet hommage a été organisé par la direction locale de la culture en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA) et l'association culturelle des arts dramatiques et cinématographiques Ithrane de Draa El Mizan. Des membres de la famille artistique dont Malika Domrane, Ali Ideflawene, Brahim Tayeb, Belaid Tagrawla et Amour Abdenour, de nombreux fans et amis du chanteur, le président du syndicat des artistes de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont assisté à cet hommage marqué dans la matinée par une rencontre avec Farid Ferragui. Celui-ci a souligné qu'un hommage rendu à un artiste est «une reconnaissance de son œuvre». Il a adressé ses remerciements à ses fans qui lui donnent du «courage» pour continuer à chanter même si après 35 ans de carrière il avoue qu'il se sent «fatigué». Une exposition de photographies, discographie et articles de presse sur la vie et l'œuvre du chanteur est au menu de cette activité. Une rencontre avec Farid Ferragui, en présence du directeur général de l'ONDA, de la directrice locale de la culture et de membres la famille artistique et un gala artistique/témoignage sont également au programme de cet hommage. Farid Ferragui est né le 25 octobre 1953 à Taka, un village de la commune de M'Kira. Il se distingue des autres chanteurs de la wilaya par un style musical qui fait appel au Oud comme instrument principal et qu'il accompagne parfois, et selon les besoins musicaux, de la Derbouka ou du Bendir. Il compose ses musiques dans un seul mode essentiellement basé sur le quart de ton, nommé bayati en musique orientale. Sa discographie est riche de 22 albums composés entre 1981 et 2016 tous constitués de chansons à la thématique plutôt sentimentale aux airs mélancoliques dont «Ay ul i geban tullas» (Le cœur épris de filles), «L'hara» (La maison), «Ad nechnu tayri» (Chantons l'amour !) et «Terram-iyid er tayri» (Vous m'avez ramené à l'amour). Racim C.

## La Palestine remplacée par Israël dans un manuel scolaire Les islamistes demandent la tête de Mme la ministre



Activant à Béchar et Adrar

## Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

■ Un réseau de trafic de drogue, composé de 12 personnes, activant sur l'axe Béni Ounif-Béchar-Adrar, a été démantelé, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Fatah T.

«DANS le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et à la suite de l'arrestation d'un narcotraffiquant et la saisie de 37,5 kilogrammes de kif traité par un détachement de l'ANP à Béchar, le 16 septembre 2016, et après investigations, il a été procédé au démantèlement d'un réseau de trafic de drogue composé de

doze personnes, activant sur l'axe Béni Ounif-Béchar-Adrar, et la saisie de quatre véhicules touristiques et quatorze téléphones portables», précise le communiqué. Par ailleurs, des éléments des gardes-frontières de Tlemcen ont déjoué des tentatives de contrebande de 6 196 cartouches de tabac ainsi que 4 050 litres de carburant, selon la même source. A Ghardaïa, Bordj Badji Mokhtar, Rélizane et Mascara, des détachements de

l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé seize immigrants clandestins de nationalités africaines. D'autre part, lors de deux opérations de recherche et de sauvetage lancées au niveau de Collo wilaya de Skikda et du port de Sidi Fredj wilaya d'Alger, des unités des gardes-côtes ont porté secours à trois personnes disparues en mer, ajoute le communiqué.

F. T./APS

Tissemsilt

## Quatre morts et trois blessés dans une collision entre deux véhicules

La collision entre un taxi collectif et un véhicule de tourisme survenu vendredi soir sur la RN 14 reliant Laayoune à Theniet El Had (Tissemsilt) a fait quatre morts et trois blessés, selon un nouveau bilan annoncé samedi par le directeur de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt. Ahmed Aït Mouhoub a indiqué à l'APS que deux personnes ont succombé, vendredi soir des suites de leurs blessures. Un troisième est décédé ce samedi matin. Une quatrième victime est morte, quant à elle, sur les lieux de l'accident. Tous les blessés ont quitté le service des UMC à l'exception de trois, dont un se trouvant au service de réanimation et les deux autres encore sous observation médicale. Les services de la Protection civile de Tissemsilt avaient annoncé le bilan d'un

mort et de 11 blessés suite à une collision entre un taxi collectif et un véhicule de tourisme au niveau de la RN 14 reliant les

communes de Laayoune à Theniet El Had.

Hania Gh.

Djelfa

## Une bande de voleurs de portables neutralisée

UNE BANDE de malfaiteurs composée de deux jeunes récidivistes spécialisés dans le vol de téléphones portables a été neutralisée par la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Djelfa, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication et des relations générales de ce corps sécuritaire. Selon la même source, l'affaire a été enclenchée suite à une plainte déposée, le week-end dernier, par deux individus au niveau de la 7<sup>e</sup> sûreté urbaine de la cité El Feshi de Djelfa, pour vol de leurs téléphones portables, par des inconnus, au niveau du marché hebdomadaire de la ville. Sitôt la plainte reçue, les éléments de ladite sûreté urbaine ont entamé leurs investigations au niveau du marché en question, avant l'arrestation des deux suspects âgés d'une vingtaine d'années chacun, en possession d'un nombre de téléphones portables volés et d'une arme blanche (couteau). Le procureur de la République près le tribunal de Djelfa a ordonné leur mise en détention préventive. O. B.